

# MANAGEMENT DE PROJETS EN MÉDIATION ANIMALE



2 JOURS soit 14 heures

PRATIQUE ET THÉORIE

## LES + DE CETTE FORMATION

- \* Des conseils pratiques pour valoriser votre travail
- \* Des argumentaires solides et éprouvés
- \* Des simulations pratiques et corrigées d'entretien de démarchage
- \* Des supports écrits clé en main pour le développement de votre Projet en médiation animale
- \* Un suivi personnalisé après la formation

25 et 26 Janvier 2018

+  
2 Entretiens téléphoniques  
d'1h chacun après formation  
pour chaque stagiaire

350 € TTC

Particuliers & Employeurs  
Règlement en 2 fois possible

### Programme FIDÉLITÉ

2<sup>eme</sup> formation AZCO = - 5%

3<sup>eme</sup> formation AZCO = -10%

Nombre de places limité à 10

## OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

- Mieux structurer son projet en médiation par l'animal pour mieux le faire connaître
- Développer sa force de persuasion et ses outils de vente spécifiques
- Se sentir plus à l'aise dans l'échange avec les équipes d'accompagnement
- Acquérir les bons outils pour défendre sa pratique sur le plan juridique
- Découvrir les techniques pour créer une communication à son image

## CONTENUS DE LA FORMATION

- Présentation des différents profils d'intervenants en médiation animale
- Quels statuts pour l'intervenant en médiation animale ?
- Quel projet pour quel intervenant ? Trouver ce qui fait sens et se défend
- Comment présenter son projet et se faire entendre
- Comment répondre aux principales questions autour de votre projet ?
- Communiquer sur son projet auprès des professionnels et des particuliers
- Conseils de positionnement face aux équipes dans le cadre de la médiation
- Quels documents, quelles garanties pour notre travail en médiation animale ?
- Créer sa convention et se protéger dans le travail en médiation animale
- Définir des tarifs de séance ajustés et savoir les défendre
- Outils et conseils pour la réalisation des supports de communication
- Choisir son assurance pour protéger sa pratique
- Donner de la vie à son travail dans la durée

## INTERVENANT(E)S

Christine LEVANT,  
Ethologue, Psychomotricienne spécialisée en médiation animale  
Hervé MONTARON,  
Praticien PNL, Conseils spécialisés  
Rachel CARTELIER,  
Animatrice spécialisée en médiation animale

## PUBLICS CONCERNES

Toute personne souhaitant mettre en place un projet autour de la médiation par l'animal, intervenant en médiation animale désirant optimiser leur réseau et leur pratique

INSCRIPTIONS  
Association AZCO  
Ferme de Tavanne  
21560 - ARC SUR TILLE  
Info@azco.eu

INFORMATIONS  
06.31.80.20.67  
06.71.26.39.85



SIRET  
52441468700029  
N°Formateur  
26210306021

# BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION AZCO

Merci de renvoyer ce bulletin à l'adresse suivante :

Association de Zoothérapie de Côte d'Or

Ferme de Tavanne - 21560 ARC SUR TILLE France

Ou par mail à : [info@azco.eu](mailto:info@azco.eu)

A  
Z  
C  
O

Nom du participant : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Pays : ..... Téléphone : .....

Mail : ..... Site Internet : .....

Profession actuelle : .....

Intitulé de la Formation choisie : .....

.....

Cession choisie (Dates) : .....

Acompte de 105 € à fournir avec ce bulletin pour valider l'inscription.

Délai de rétractation de 10 jours à compter de la date de signature du présent document.

Merci de consulter les Conditions Générales de Vente.

Le .....

A .....

Signature : .



A

Z

C

O

# CONDITIONS GÉNÉRALES

Consultables sur [www.azco.eu](http://www.azco.eu)

Pour rappel, il n'existe à ce jour **AUCUN Diplôme ou Certificat d'Intervenant, de Praticien en Médiation Animale ou de Zoothérapeute qui soit reconnu d'une façon ou d'une autre par l'état ou l'éducation nationale.**

Pour autant, à l'issu de chaque formation, AZCO délivrera à chaque stagiaire une attestation de suivi de formation ainsi qu'un Certificat de Formation AZCO précisant les dates et lieux de la formation.

Ce Certificat peut être un argument permettant de valoriser votre travail et vos compétences et de faciliter ainsi vos démarches auprès des bénéficiaires.

## \* GÉNÉRALITÉS SUR AZCO :

AZCO - Ferme de Tavanne - 21560 - ARC SUR TILLE  
TEL : 06.31.80.20.67 / 06.71.26.39.85  
info@azco.eu / [www.azco.eu](http://www.azco.eu)

## \* DISPOSITIONS FINANCIÈRES :

Le prix de cette action de formation est fixé à 350 € TTC.

En accord avec l'article L6353-5, à compter de la date de signature du contrat de formation, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Si l'action de formation n'est pas prise en charge par un organisme de type OPCA ou par son employeur, le stagiaire s'engage à verser la totalité du prix susmentionné selon les modalités de paiement suivantes :

- Le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 105 € TTC correspondant à 30% de la somme totale due. Ce montant n'est pas encaissé avant la fin de la formation et peut être restitué en totalité pendant la période de rétractation.

Le paiement du solde, à la charge du stagiaire, donne lieu à échelonnement des paiements au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation. Le règlement total devra dans tous les cas s'effectuer dans un délai maximum d'un mois après la fin de l'action de formation.

## \* CONDITIONS PARTICULIÈRES :

Les stagiaires ayant validé au moins 5 jours de formation auprès d'AZCO sont invités gratuitement et s'ils le souhaitent, à venir participer à d'autres ateliers pendant 1 année.

Cela peut leur permettre d'approfondir leur pratique sur un public en particulier (crèche, oncologie, IME, périscolaire, Loisirs adaptés, EHPAD...) ou de pousser plus en avant leur découverte de la pratique.

## \* NIVEAU DE CONNAISSANCE PRÉALABLE :

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée, le stagiaire est informé qu'il est préférable de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance(s) suivant : Connaissance préalable des publics visés par la formation avec notamment une expérience dans le travail de relation d'aide auprès d'enfants ou d'adultes en situation de handicap. Pas de diplôme pré requis pour cette formation.

## \* DÉBIT OU ABANDON :

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon de stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes.

## Interruption du fait de l'organisme de formation :

Remboursement de toutes les sommes engagées par le stagiaire pour ses frais pédagogiques y compris ceux correspondant aux jours de formation effectifs

## Interruption du fait du stagiaire :

Paiement intégral de la totalité de la formation y compris les jours non effectifs dans un délai d'un mois maximum après la fin de celle-ci.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

## \* CONFIDENTIALITÉ :

Le stagiaire s'engage à ne pas utiliser à des fins autres que la stricte utilisation dans le cadre de son activité professionnelle et ce excluant la formation, le contenu des formations - oral comme écrit - ainsi que tous les documents fournis par AZCO. Il s'engage de fait à ne pas vendre, plagier, diffuser ou commercialiser tout ou partie de ces documents et à ne pas les transmettre à des personnes non formées par AZCO, sous peine de poursuites par AZCO auprès du Tribunal de Dijon.

Aucun enregistrement audio ou vidéo n'est autorisé au cours des formations. Les photos devront faire l'objet d'une demande préalable d'autorisation.

## \* SECRET PROFESSIONNEL :

Le stagiaire s'engage à respecter un devoir de secret professionnel sur tout ce qu'il pourra voir, entendre et faire durant des ateliers.

## \* LITIGES :

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Dijon sera seul compétent pour se prononcer sur le litige.